

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 28 Janvier

Aux grands maux les grands remèdes

Il y a quelques jours, la plupart des journaux ont publié, d'après le *Journal Officiel*, les résultats du dernier recensement quinquennal. Quelques-uns d'entre eux ont fait suivre ce document de quelques réflexions pessimistes sur l'état stationnaire de la France, comparé à celui des pays voisins, et sur la tendance de plus en plus accentuée de la population rurale à se porter dans les grands centres urbains.

Il n'est pas douteux que cet état de choses constitue pour notre nation un double péril d'autant plus difficile à conjurer, que l'on ne voit pas trop, même parmi les économistes et les savants, quel remède efficace on pourrait y apporter. Il n'est pas aisé, en effet, de changer du jour au lendemain les mœurs d'un peuple, de modifier ses habitudes, de lui faire comprendre qu'il n'est pas pour un pays, de pire disette que la disette d'hommes, et que la dépopulation devient une cause d'infériorité et un signe évident de décadence.

On a dit, non sans quelque raison, que la victoire, aujourd'hui, est du côté des gros bataillons. Cela est vrai, non seulement sur les champs de bataille, où des engins perfectionnés de destruction peuvent, en quelques heures, décimer une armée, mais encore sur le terrain des luttes économiques et commerciales, sources de bien-être et de richesse pour un pays. Nous en savons quelque chose en France, puisque le chiffre de nos exportations à l'étranger a diminué continuellement depuis vingt ans, tandis que les exportations des peuples dont la population a été sans cesse en augmentant, comme l'Allemagne par exemple, ont suivi une progression constante.

Mais, cette constatation, si pénible qu'elle

le soit pour notre amour-propre national, ne nous fera pas changer nos habitudes, et les choses continueront à être ce qu'elles sont, c'est-à-dire qu'il naîtra deux enfants en Allemagne contre un en France, de sorte que, dans trente ou quarante ans, l'Allemagne aura une population double de celle de la France et par conséquent pourra opposer deux soldats à un soldat français.

Voilà où nous en sommes ; voilà le péril ; il est manifeste.

L'autre danger, et celui-ci a des conséquences et un caractère différents, c'est la dépopulation des campagnes au profit des villes.

Le courant s'accroît de jour en jour avec une rapidité effrayante. Les bras manquent aux champs, tandis que dans les villes, il y a surabondance, pléthore. De là, le chiffre sans cesse grossissant des ouvriers sans travail, des déclassés, des miséreux et des mécontents, armée dangereuse, toujours prête pour la révolte et le crime. De là aussi, l'augmentation continue du nombre des suicides.

Cette jeunesse qui abandonne le manche de la charrue pour aller se perdre dans les agglomérations des grands centres industriels, c'est la famille rurale qui se démembre, c'est la forte race de nos paysans qui menace de s'éteindre. C'est la vie même de la nation qui s'écoule lentement, mais sûrement.

Les causes du mal sont multiples, et qui pis est, elles sont inhérentes à notre organisation sociale elle-même.

La trop grande diffusion de l'instruction et le service militaire obligatoire contribuent, dans une large mesure à la dépopulation des campagnes. Un économiste a dit : « Instruisez les cultivateurs et vous n'aurez plus de cultivateurs. » Sans prendre cette boutade trop au sérieux, il est certain qu'elle renferme une dose de vérité. Quand les fils de nos paysans ont passé une année ou deux sur les bancs du collège et leurs filles sur ceux d'un pensionnat quelconque, ils croiraient les uns et les autres déchoir en

restant aux champs en travaillant la terre, comme leurs parents, et ils demandent un emploi, ou vont à la ville quémander une place. De là le nombre si considérable des instituteurs, des institutrices et des diplômés de toutes sortes qui attendent des places qu'ils n'obtiendront jamais et qui vont grossir l'armée des déclassés et des mécontents.

En restant pendant trois ans à la caserne pour s'acquitter des obligations du service militaire, nos jeunes paysans y perdent non seulement le goût du travail de la terre, mais ils y contractent d'autres habitudes et d'autres goûts qui les détournent des travaux des champs et leur font rechercher d'autres occupations qui leur permettent de demeurer dans les villes vers lesquelles ils sont attirés, par l'espoir d'un salaire plus élevé et d'une vie plus facile.

S'il ne nous est pas possible pour le moment de modifier le système de l'encasernement de toute la jeunesse, nous pourrions, du moins, diminuer la durée du service militaire et la réduire à un an, comme le demandent nombre d'hommes compétents en la matière.

Puisque le déplorable et ruineux système de « la paix armée » inventé par nos voisins les allemands est un mal nécessaire, efforçons-nous, du moins, d'en atténuer les fâcheuses conséquences en diminuant la durée du service militaire. N'attendons pas, pour cela, qu'il soit trop tard.

Pierre LUX.

LE SERVICE DES ÉPIDÉMIES

La peste bubonique, qui exerce de si cruels ravages dans l'Inde, n'a pas jusqu'ici pénétré en Europe, mais les mesures prophylactiques décidées par le gouvernement, ont d'ores et déjà mis en mouvement la police sanitaire, à qui incombe le devoir de nous prémunir contre les dangers de cette redoutable épidémie.

Où commencent et où finissent les délicates et périlleuses attributions de ce service de

police ? Combien de bonnes volontés et de dévouements mettent-elles à l'épreuve ? Il semble bien difficile d'en définir le nombre, puisque depuis le Ministre de l'Intérieur jusqu'au plus modeste des gardes-champêtres, tous les fonctionnaires de l'ordre administratif sont tributaires de la loi destinée à assurer à nos nationaux des mesures protectrices contre l'invasion du mal.

C'est le Ministre de l'Intérieur en effet qui a la haute direction de ce service, c'est lui qui en assume devant les Chambres toute la responsabilité. Etant donnée la multiplicité des détails qu'il comporte, le Ministre a pour collaborateurs : 1^o le Comité consultatif d'hygiène publique de France, présidé par le docteur Brouardel ; 2^o la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, dont le titulaire est M. Monod, conseiller d'Etat, assisté lui-même de M. le docteur Proust, inspecteur général, et de M. le docteur Chantemesse, inspecteur général adjoint.

Le Comité consultatif exerce son action sur la France et sur nos colonies. Il se réunit tous les lundis au Ministère de l'Intérieur, où on lui communique les rapports des préfets, des directeurs du service de santé, des commissaires spéciaux concernant la situation des départements. Les gouverneurs des colonies envoient également des communications périodiques. Chaque rapport est étudié, discuté, fait l'objet d'une enquête complémentaire, et, si besoin est, un des membres du Comité est désigné pour faire un examen sur place. Le Comité statue ensuite et soumet à l'agrément du Ministre les mesures à prendre.

Pour les ports du littoral maritime, le service sanitaire est divisé en douze circonscriptions : Dunkerque, le Havre, Cherbourg, Brest, Saint-Nazaire, Pauillac, Rochefort, Cette, Marseille, Toulon, Nice et Ajaccio. D'autre part, cinq médecins français ont leurs postes de stationnement à Constantinople, Smyrne, Beyrouth, Alexandrie et Suez. Chacun d'eux tient régulièrement le Ministre au courant de l'apparition et de la marche des épidémies. Ailleurs, ce sont nos agents diplomatiques qui se chargent de cette besogne.

Pour Paris et le département de la Seine, la surveillance des maladies contagieuses incombe au préfet de police.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 31

LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

XII

L'enfant volé

Je ne pouvais cependant pas le laisser reprendre son ouvrage le gosier sec, le cher bonhomme, après m'avoir rendu service de me conduire chez un charbonnier pour y faire réparer l'avarie arrivée par hasard à ma voiture.

— A propos, la réparation ne va pas nous retarder au moins...
— Ne t'inquiète donc pas... Voyons, c'est pas tout ça, il s'agit de ne pas nous embrouiller dans les boutures, mon bon Budaille... Aujourd'hui c'est le grand coup... Échons de ne pas le rater... Tu n'as rien oublié de ce que tu as à faire...

— C'est bêtise... D'abord nous nous sommes liyré cette nuit à un petit travail préparatoire de serrurerie, qui est pour moi un point de repère, ensuite, comme depuis ce matin nous ne parlons absolument que de ça, il faudrait que j'aie perdu subitement la mémoire, pour omettre le moindre détail de tout ce que tu m'as dit et répété...
— Je te rappelle encore celui-ci : l'enfant aux cheveux...

— Ne doit avoir aucun intérêt pour moi... c'est con-

venu, entendu, compris, fit Budaille en achevant la phrase de son compagnon. C'est de l'autre seulement que je dois me préoccuper... me crois-tu assez bête pour avoir oublié déjà ce détail qui n'est pas des moins importants ?...

— Je te le rappelle, voilà tout...
— Tu ferais bien mieux de me dire l'heure exacte à laquelle tu te trouveras là avec ta voiture ?

— Le charbonnier qui s'est chargé de la réparation est à un quart d'heure d'ici, je partirai de chez lui à trois heures et demie. Cinq à six minutes plus tard je passerai ici devant... Il serait essentiel que je t'attende le moins possible. Sais-tu à peu près combien il te faut de temps en tout, en comprenant les retards imprévus...

— Laisse-moi récapituler... Dix minutes environ pour aller d'ici à l'enfroit, cinq minutes de conversation au plus tant en plein air, qu'au travers la porte du kiskoque...

— Tu as la clef ? interrompit Rigaut.

Son complice tata sa poche pour s'assurer et répondit :

— Oui... il n'y a donc pas à craindre qu'on aille déranger le pot aux roses... puisque sans cette clef on ne peut ouvrir.

— Espérons-le... et puis elle donne plus de vérité à ton entrée en matière... t'en souviens-tu au moins de ton petit discours de début ?

— Budaille haussa les épaules, et se contenta de répondre :

— Encore !... Puis il continua son calcul. Nous avons dit : dix et cinq quinze minutes, auxquelles j'ajoute encore dix nouvelles minutes pour le retour... soit vingt-cinq minutes, mettons une demie-heure... à la gare...

En partant de mon pied léger à trois heures, je suis certain de ne pas te faire attendre.

— N'oublie pas la bronette...

— Naturellement...

— Ni ça, ajouta Pierre en montrant une vieille limousine jetée dans l'angle de la cahute.

— Ne crains donc rien... fit l'habitué de l'Esargot d'argent, t'as pas affaire à un enfant...

— C'est bien j'ai confiance en toi, mon vieux Budaille... C'est pas précisément la même chose pour ton père Salomon... Es-tu certain au moins que ce vieux bandit-là ne nous fera pas travailler pour le roi de Prusse ? C'est ça qui ne serait pas régulant...

— S'il faisait jamais ce coup là : le vieux drôle passerait un mauvais quart d'heure... Mais, sois tranquille, il sait trop bien que je lui tordrais le cou comme à un poulet s'il nous laissait en plan pour ne pas s'exécuter — Le papa Salomon sera exact au rendez-vous, c'est moi qui te le dis...

— Et avec « la bonne argent » comme il dit.

— Avec l'argent... qu'il nous comptera donnant donnant...

Pierre Rigaut se frotta les mains d'un air satisfait, puis, comme frappé d'une idée :

— As-tu pu savoir enfin pour le compte de qui il agit, ton Salomon ?

— Non, il est resté mystérieux et muet comme une tombe à toutes mes questions. Tu tiens donc beaucoup à le savoir...

— Beaucoup...

— Pourquoi ?

— Je t'expliquerai ça plus tard, en chemin, ou là-bas, à la gare...

(A suivre)

(Suite)

Ceux-ci se figuraient le ciel comme une voûte de cristal, percée, à la façon d'une écumoire, de trous au travers desquels transparissait je ne sais quelle mystérieuse flamme. A ce ciel immobile et mort, pesant comme un couvercle sur une humanité ignorante et peureuse, nous avons substitué un ciel agité et vivant, peuplé dans l'infini de ses au delà par une foule d'astres évoluant dans un merveilleux concert : je ne sache pas que la poésie y ait perdu. Si notre imagination, quand nous contempons la Voie lactée, ne s'amuse plus à compter les gouttes de lait tombées du sein de Junon mordue par Hercule, ne reste-t-elle pas confondue devant ces myriades d'astres prodigieux, que leur éloignement fait ressembler, non plus aux cailloux de la route suivie par Iris, mais aux grains serrés du tissu d'une ceinture immense, enveloppant l'univers comme un symbole de l'inconnu, ceinture que la science viendra un jour dénouer ! Le soleil a cessé d'avoir pour nous l'étendue du Péloponnèse : a-t-il rien perdu de son éclat pour être devenu douze cent mille fois plus grand que la terre ? Et d'ailleurs la connaissance des vérités cosmiques est-elle un obstacle au fleurissement des métaphores ? Parce qu'on sait que la lune est un astre glacé, parce que l'on connaît son poids et la nature des minéraux qui la composent, cela empêche-t-il de jouir des phosphorescences bleues qu'elle met sur les choses pendant les nuits serines ? Est-ce un ancien ignorant, ou un contemporain des Laplace et des Le Verrier, qui pour désigner le croissant de Phébé trouva cette image à jamais admirable :

Quel Dieu, quel moissonneur de l'éternel été
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or dans le champ des étoiles ? (1)

Et d'autre part ne peut-on pas trouver une beauté aux choses même de l'industrie ? Non que je veuille prendre ici la défense de la tour Eiffel ! Mais n'avons-nous pas vu M. Zola se vanter d'être un homme qui sent la poésie des halles et des gares ? Si dans nos modernes constructions, le souci de l'économie et la recherche du moindre effort ont fait trop souvent sacrifier le beau à l'utile, ne peut-on pas escompter leur union ? Les progrès actuels des arts décoratifs sont un frappant symptôme. C'est un snobisme déjà passé de mode que de pousser des cris d'horreur devant toutes les inventions de la mécanique moderne. Un philosophe, M. Guyau, dans ses *Problèmes de l'Esthétique contemporaine*, a écrit une belle page sur la poésie des vaisseaux à vapeur, et il nous apprend que « dans les forêts de l'Engadine, les fils » télégraphiques suspendus au tronc même des arbres, » entre deux montagnes, n'ont rien à la majesté des » vallées au-dessus desquelles ils se courbent en arc. » Il y a quelques mois à peine, le grand peintre Puvion de Chavannes envoyait à Boston un panneau que la France n'eut pas assez le temps d'admirer, et qui représentait... le Télégraphe électrique ! Je pourrais multiplier les exemples.

Mais vraiment n'est-il pas étrange qu'en notre pays de France, on ait à s'élever contre le préjugé qui tend à établir je ne sais quelle antinomie entre la science et la poésie ? Comme si ce n'était pas justement l'un des caractères les plus précieux de l'esprit français, d'unir toute la précision de l'esprit scientifique à toute la grâce de l'imagination poétique ! Comme si notre pays n'était pas la patrie de Pascal et de Bossuet, de Pascal qui est l'inventeur de la machine à compter, du haquet et de l'omnibus, en même temps que le poète sublime des *Pensées*, de Bossuet, qui de la même main écrivit les *Variations de l'Église protestante*, et les narrations épiques des victoires de Condé ! L'Académie française a toujours compté et compte encore aujourd'hui parmi ses membres des savants qui sont en même temps des littérateurs. Considérez d'autre part nos poètes contemporains : M. Sully Prudhomme a reçu une culture toute scientifique, M. Armand Silvestre se flatte d'avoir découvert un théorème de géométrie. Il y a quelques jours, — si parva licet componere magnis, — je lisais dans le *Bulletin de l'Association des Étudiants de Montpellier* d'assez jolis vers, dont l'auteur semblait avoir mis une coquetterie à faire suivre son nom de ce double titre : *licencié es sciences physiques, licencié es sciences mathématiques*.

Messieurs, un critique éminent, M. Brunetière, faisait cette juste remarque, que pour juger un poète, il suffit de lui demander ce qu'il a pensé de la nature, de l'amour, et de la mort. Et tels sont bien, en effet, les trois thèmes éternels de toute poésie. Eh bien ! je vous le demande, lequel de ces trois sujets se dérobera-t-il jamais devant l'artiste ? La lumière, l'air, les eaux et les bois, l'Océan et la montagne, cesseront-ils jamais de nous émouvoir ! Pour bénir la bonne nature quand elle nous console, pour maudire son ironique impassibilité devant nos douleurs, ne trouvera-t-on pas toujours des accents nouveaux ? Ne fera-t-on pas éternellement le *Lac* de Lamartine et la *Tristesse d'Olympio* ? Quant à l'amour, ce n'est pas, j'imagine, parce qu'il aura cessé d'être une denrée tarifiée qu'il cessera d'inspirer les poètes. Et pour la mort, peut-être ne sera-t-elle plus un jour, comme l'appelle Bossuet, « le roi des épouvantements » : quand l'homme aura véritablement goûté à tous les fruits de l'existence avant de la quitter, quand il ne tremblera plus devant les perspectives d'une vie future, peut-être consentira-t-il à s'en aller avec la sérénité d'un convive rassasié ; — elle sera toujours, hélas ! une matière d'actualité, la plus riche qui se soit jamais offerte aux méditations du philosophe et du poète. J'ajoute que les aèdes futurs trouveront sans doute aussi dans le passé la source de chants sublimes. Pour nos arrière-petits neveux qui ne

(1) V. Hugo : La légende des siècles, Boos endormi.

Au moment où un redoublement de surveillance est jugé indispensable pour nous garantir du terrible fléau, les Commissions d'hygiène d'arrondissement peuvent exercer une influence salutaire sur l'apathie de certains bureaux. Il n'y a pas un seul instant à perdre.

Toutes les nations d'Europe prennent de sérieuses mesures préventives contre la peste. Le « Local Government Board » a décidé que tous les ports de l'Angleterre et du pays de Galles qui sont en rapport avec les Indes seront visités par des inspecteurs du service sanitaire.

Des ordres en ce sens ont déjà été adressés aux autorités de ces ports.

En Russie, un décret impérial ordonne la création d'une Commission spéciale pour prévenir l'introduction de la peste dans l'empire russe.

La *Gazette de Vienne* publie une ordonnance ministérielle concernant l'interdiction de l'entrée ou du transit des drilles, chiffons linges sale de corps, vieux effets et objets de literie en cours d'usage, venant d'Asie, la Russie asiatique exceptée.

Le gouvernement espagnol a ordonné des mesures de précaution pour prévenir le danger de l'invasion de la peste bubonique.

On télégraphie de Constantinople que la Porte a adhéré à la Conférence internationale de Venise contre la peste.

INFORMATIONS

Conseil des Ministres

Les Ministres se sont réunis mardi matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Les Ministres du Commerce et de l'Agriculture ont entretenu le Conseil de la suite de la discussion du projet de loi relatif au régime des sucres. Le gouvernement combattra au fond le contre-projet de M. Siegfried dont la Chambre a voté la prise en considération.

Le Ministre de l'Instruction publique a été autorisé à déposer sur le bureau du Sénat un projet de loi sur les Conseils académiques et sur la discipline et le contentieux de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire.

Le Ministre des Finances a fait signer un projet de douzièmes provisoires pour le mois de février.

A la Chambre

A la séance de lundi, la Chambre a pris en considération, malgré l'opposition du gouvernement et de la Commission des douanes, un contre-projet de M. Siegfried tendant à réduire d'un quart le droit sur les sucres de toutes provenances, livrés à la consommation.

Ce contre-projet a été voté par 282 voix contre 227, aux applaudissements de la gauche.

Les Réformes fiscales

C'est dans le courant de la semaine prochaine, mardi ou jeudi, que le Ministre des Finances, M. Georges Cochery, compte saisir la Chambre des trois projets distincts qu'il prépare sur les réformes fiscales.

On sait que ces trois projets tendent à remplacer la contribution personnelle-mobilière par une taxe d'habitation, à supprimer l'impôt des portes et fenêtres et à dégrever l'impôt des propriétés non bâties.

Le Budget de 1897, sera voté en dehors de ces projets nouveaux, mais le gouvernement désirerait qu'il fût discuté dans le plus bref délai possible et que les résultats pussent en être consacrés dans le prochain projet sur les contributions directes qui, suivant l'usage, devra être voté dans le courant du mois de juillet.

Condamnation du traître Guillot

La 8^e chambre du tribunal de la Seine, présidée par M. Richard, a jugé à huis clos hier après midi, l'ex-capitaine Guillot, prévenu d'espionnage.

Guillot, qui était assisté par M^e Robert, désigné d'office, a été condamné à cinq ans de prison, dix ans d'interdiction de séjour et dix ans de privation de ses droits civils.

Le jugement constate qu'il a livré des plans et documents secrets à l'étranger, et notamment le *Mémorial de l'Artillerie*.

Abyssinie

Le Correspondant du *Times* à Rome estime, d'après la tournure que prennent les événements, que les Italiens seront forcés d'abandonner complètement leurs possessions en Afrique.

A Cuba

Washington, 26 janvier.

Le sénateur Chandier a déposé sur le bureau du Sénat l'ordre du jour suivant :

« Personne ne sera poursuivi aux États-Unis pour des actes tendant à aider la République de Cuba. »

Cet ordre du jour a été renvoyé à la Commission des Affaires étrangères.

Les orateurs qui soutiennent la résolution Cameron proclament que le Président de la République doit se soumettre à la volonté des représentants du peuple, et que le Congrès a le droit de reconnaître l'indépendance de Cuba.

La Havane, 26 janvier.

Un Français du nom de Jean Salès, qui avait été poursuivi comme complice des insurgés, vient d'être acquitté.

Notre représentant a obtenu également la mise en liberté d'un autre Français, Pierre Escay, qui avait été arrêté à Colon.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Nos sénateurs

M. de Verninac a été nommé membre suppléant de la commission de la Haute Cour et membre de la commission de l'armée.

M. Pauliac a été chargé par le troisième bureau de Sénat du rapport sur l'élection sénatoriale du Jura.

M. Talou a été nommé membre de la commission de la Légion d'honneur.

Réponse au démenti de M. Lachèze

Nous lisons dans la *Dépêche* :

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur de la *Dépêche*,

Dans son démenti à la conversation que j'ai reproduite dans les colonnes de la *Dépêche*, M. Lachèze, député, m'invitait à prier les délégués, qu'il savait que je ne connaissais pas, à publier les lettres qu'ils affirmaient avoir reçues de notre représentant.

Le dernier article que j'ai eu l'honneur de vous adresser assurait que je connaissais des délégués des cantons de Vayrac et Martel qui avaient été priés par notre député de voter pour M. Rey.

Ce matin, sans l'avoir demandé, deux délégués de nos amis m'adressent spontanément chacun la lettre qu'ils ont reçue de M. Lachèze, elles sont identiques et je vous en envoie la copie pour que vous vouliez bien la faire insérer dans votre journal.

Après cela, les citoyens de l'arrondissement de Gourdon ne pourront-ils pas juger sainement et sincèrement leur astucieux député. Il veut, comme par le passé, nous payer de mots, nous verrons si les électeurs républicains s'en contenteront. Que M. Lachèze démente celle-ci, nous verrons ensuite.

Veillez, monsieur le directeur, avec mes remerciements les plus sincères, pour l'hospitalité que vous m'avez si gracieusement accordée, agréer mes sentiments les plus dévoués.

Un démocrate du canton de Vayrac.

Voici la copie de la lettre adressée par M. Lachèze à deux délégués sénatoriaux :

CHAMBRE Martel, 31 décembre 1896.
DES DÉPUTÉS

Mon cher Monsieur,

Je vous serais très reconnaissant de voter pour le docteur Rey, mon beau-frère. C'est, je vous le garantis, un excellent républicain et un défenseur énergique des agriculteurs.

Toutes les attaques et tous les mensonges de certains journaux, payés pour cela, ne tromperont pas les délégués — son succès paraît assuré. — Mes amis m'ont promis de voter pour lui, c'est à ce titre que je serais bien heureux d'avoir également votre concours et je vous en serai personnellement très obligé.

Votre tout dévoué,

Al. LACHÈZE.

Nos compatriotes

M. Jean Amadien, interne des hôpitaux de Toulouse, vient d'obtenir le diplôme de pharmacien avec mention bien. Nos félicitations.

Perception

M. Elzéar Gras, ex-adjutant d'artillerie, est nommé percepteur à Anglès (Tarn).

Au 7^e d'infanterie

Par décision ministérielle du 24 courant, M. Eugène Vuillemin, lieutenant au 7^e d'infanterie, passe avec le même grade au 160^e régiment, par permutation avec M. le lieutenant Laveyssière.

Mardi 2 Février 1897

GRAND

CONCERT PLANEL

(SOIRÉES PARISIENNES)

Sous le patronage des Femmes de France

M. Planel, Officier de l'Instruction publique, Violon solo de Sa Majesté la Reine Isabelle ; Mlle Chérobini, de l'Opéra-Comique ; Mme Tékley-Planel, du Gymnase ; M. Ch. Hémerly, du Vaudeville ; M. Viannenc, de l'Opéra-Comique ; M. P. de Saunière, Lauréat du Conservatoire (Pianiste).

LE MONDE RENVERSÉ

Comédie de M. H. de Bornier, de l'Académie Française

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

PREMIÈRE PARTIE

1 (a). *Soir d'Automne* (de Saunière) ; (b). *Valse Postume* (B. Godard), par M. de Saunière. — 2. Monologue, *Le Ver de terre amoureux* (E. Depré), par M. Hémerly. — 3 *Air de Velleda* (Lenepveu), par Mlle Chérobini. — 4. *Andante et Final du 2^e Concerto* (B. Godard), par M. Planel. — 5. *Pas d'Armes du roi Jean* (C. Saint-Saëns), par M. Viannenc. — 6. *Orphélie Poésie* (Armand Sylvestre) ; *Adaptation musicale* (F. Thomé) ; *Accompagnement de violon* (Planel) par Mme Tékley-Planel. — 7. *Duo d'Hamlet* (Ambrôise Thomas), par Mlle Chérobini et M. Viannenc.

DEUXIÈME PARTIE

1. *Hymne d'Amour* (Paroles de P. Deschamps, musique de Massenet), par Mlle Chérobini. — 2 (a). *Andante* (Vidal) ; (b). *Ménuel* (Planel), par M. Planel. — 3 *Air de Benvenuto* (Diaz), par M. Viannenc. — 4. (a) *L'Amour et la Folie* (Boursault) ; (b). *Noël* (A. Holmès), par Mme Tékley-Planel. — 5. (a) *Souvenance* (Justin Clerice et Planel) ; (b). *Sous la Charmille* (Planel), par l'auteur. — 6. *Monologue* (O. Pradels), par M. Hémerly.

L'HOMME AUX SÉRÉNADES

Opéra-Bouffe en 1 acte, de MM. J. Morier et A. Philippe, musique de MM. J.-H. et Parès, chef de la Garde Républicaine.

Le Piano sera tenu par M. de SAUNIÈRE N.-B. — (*) Tous ces morceaux sont inédits et composés pour les Concerts PLANEL

Prix Ordinaire des Places

Une quête sera faite pour l'œuvre des FEMMES DE FRANCE

Causerie de M. Barbier

M Charles Barbier, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au lycée Gambetta, a fait, dimanche 17, janvier au bénéfice de la Caisse des Ecoles, une causerie dont le sujet était : « *L'Avenir de la Poésie.* »

Bien que bon nombre des idées exposées au cours de cette conférence soient loin d'être les nôtres et bien que nous soyons convaincus qu'elles ne sont pas non plus celles de nos lecteurs, nous n'avons pas hésité, en raison de la perfection du style et de la beauté de la forme, à la publier *in extenso*, certains que, ces réserves faites, elle constituera un régal pour tous les fins lettrés et pour les amateurs de la belle littérature.

Du reste, dans toute discussion loyale, il est honnête de mettre le texte du sujet controversé, *bien fidèlement* sous l'œil du public. Il juge ainsi plus sûrement et peut mieux baser ses répliques ;

la verront qu'à travers le voile du souvenir, notre prosaïque société revêtira peut-être de poétiques couleurs. Les artistes n'ont-ils pas réussi à nous faire du Moyen-Age, l'une des plus sombres époques de l'humanité, un séduisant tableau ? Pour combien d'imagination la société féodale ne se présente-t-elle pas sous la forme, par exemple, d'un veilleur sur une tour aux gracieux créneaux, guettant l'arrivée du troubadour attendu ? La vision aimable des cours d'amour, l'évocation des tournois héroïques ne fit-elle pas souvent oublier la misère des serfs et les horreurs de la famine ? Et de même, quand notre société d'aujourd'hui aura revêtu la grâce et la beauté des choses mortes, quand toutes nos souffrances et quand tous nos crimes ne seront plus que souvenirs lointains, quand l'humanité, selon une belle expression, se sera réconciliée avec elle-même, peut-être les poètes prendront-ils plaisir à évoquer en de beaux vers les tristesses du passé : il est si doux de se souvenir des maux que l'on n'éprouve plus !

... Forsan et hæc olim meminisse jувabit ! (1)

J'irais volontiers plus loin ; et si je ne voulais pas ôter aux adversaires de l'avenir, à ceux-là que tout progrès effraie et qu'un de vos maîtres les plus aimés, jeunes gens, dans une conférence que vous n'avez certainement pas oubliée (2), appelait les endormeurs et les endormis, la joie de m'adresser le facile reproche d'utopie, je leur dirais que loin de manquer de sujets, les poètes du vingtième siècle en trouveront en foule que nous ne pouvons même pas soupçonner. Presque toujours les grands artistes sont comme le résumé d'une civilisation : à un épanouissement nouveau de l'humanité correspondra fatalement une poésie nouvelle que nous sommes impuissants à nous figurer. Qu'il me soit du moins permis de vous citer ces quelques lignes d'un roman américain fameux, dans lequel Edward Bellamy s'essaie à peindre nos descendants de l'an 2000 : « Quand les hommes eurent compris la grandeur du bienfait providentiel dont ils étaient l'objet, quand ils eurent reconnu que le changement qui s'était opéré n'était pas une simple amélioration de détails, mais l'ascension de l'espèce vers une nouvelle existence, avec une perspective de progrès illimités, ils sentirent, dans toutes leurs facultés, monter une sève nouvelle, une impulsion ardente, plus féconde mille fois que la grande poussée de la Renaissance du quinzième siècle. Il s'ensuivit une ère de progrès scientifiques, de découvertes techniques, de productions musicales, artistiques et littéraires sans précédent (1). »

Messieurs, descendons de ces hauteurs, et sans nous demander ce que sera la poésie de l'an 2000, essayons de déterminer simplement ce que doit être la poésie d'aujourd'hui et de demain, ce que sera « la littérature de tout à l'heure. » De tout ce que j'ai dit jusqu'ici, il me semble résulter avec évidence que cette littérature doit être une littérature sociale. La belle formule de l'art pour l'art deviendra une réalité le jour où l'artiste, dégagé de tout souci matériel, pourra s'adresser à un public universellement cultivé, le jour où il développera ses facultés et les dons du génie dans un monde d'harmonie et de bonheur. Mais pour l'instant cette formule me paraît vide de sens, d'abord parce que l'artiste, en supposant même qu'il pût s'abstraire de son milieu, n'est cependant pas dans les conditions les plus favorables à la production de l'œuvre, ensuite parce qu'en même temps qu'il s'applique à réaliser son rêve de beauté sous la forme d'une statue ou d'un poème, il est obligé de satisfaire un public en grande partie inapte à le comprendre. Que l'artiste s'efforce donc, lui aussi, de conquérir ce monde idéal où le beau sera le rayonnement obligé de l'universelle harmonie, et qu'en attendant il fasse entrer dans son œuvre toutes les idées et toutes les passions qui agitent l'humanité où il vit. Elle ne peut d'ailleurs qu'y gagner en beauté : si elle dit les espoirs et les souffrances, les colères et les joies du monde où elle naquit, elle aura un frisson de vie, qui est pour elle la première condition de durée. En vérité ne serait-il pas étrange que la peinture d'un illusoire âge d'or perdu dans les brumes du passé ait pu inspirer de si beaux vers aux poètes anciens, et que la perspective de l'âge d'or véritable, entrevu dans un avenir qu'il faut croire et vouloir prochain, ne fit pas vibrer la lyre des modernes poètes ?

Au reste ce caractère social de la littérature s'affirme tous les jours plus nettement. Des critiques avisés tels que Georges Renard, le savant professeur de Lausanne, l'intelligent directeur de la *Revue Socialiste*, Gustave Geffroy, le même qui menait naguère campagne en faveur des musées du soir et qui écrivait hier un beau livre sur Auguste Blanqui, l'enfermé héroïque (1), Victor Barrucand, l'ardent propagandiste de la généreuse idée du pain gratuit, — des romanciers comme Émile Zola, un ancêtre déjà, et parmi les plus jeunes Maurice Barrès, les frères Rosny, Paul Adam, font tous les jours de l'examen des problèmes sociaux le *substratum*, si je puis dire, de leurs œuvres, et celles-ci n'en sont que plus vivantes, que plus frémissantes. Le théâtre, à son tour, pour passionner les foules, a de plus en plus recours aux sujets qui de près ou de loin se rapportent à la question sociale. Fait plus caractéristique encore, les jeunes revues, celles où s'élabore la littérature de demain, le *Mercure de France*, la *Plume*, la *Revue Blanche*, l'*Ermitage*, l'*Art social*, et tant d'autres, unissent des préoccupations sociologiques aux préoccupations littéraires : des articles d'économie politique ou de critique sociale y voisinent fréquemment avec des articles d'art ou de littérature.

(A suivre).

(1) Virgile, *Énéide*, I, 203.

(2) A. Le Bret, *A travers l'hypnotisme*, conférence au profit de la Caisse des écoles, faite au théâtre de Cahors, le 8 mars 1896 (Cahors, J. Bergon, 1896), pag. 38.

(3) *Cent ans après ou l'an 2000*, roman d'Edward Bellamy, traduit de l'anglais par Paul Rey, avec une préface de M. Théodore Reinach (E. Deniu, collection à 0,50 : les maîtres du Roman), pag. 113.

(4) Gustave Geffroy : *L'Enfermé*, chez Charpentier et Fasquelle.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 11 janvier

Présidence de M. de Laroussilhe, président semestriel
M. Combarieu fait hommage à la Société d'un mémoire sur la généralité de Montauban à la fin du dix-septième siècle, qu'il a extrait des archives départementales et publié dans l'*Annuaire du Lot*.

Au nom de M. Taillefer, M. Greil donne lecture d'une délibération du conseil de la communauté de Lauzerte, en date du 15 septembre 1788, relative au rétablissement de l'Université de Cahors.

M. l'abbé Gary lit une relation de la peste qui sévit à Figeac en 1627-1628 et à Cahors en 1628, écrite par un contemporain, le P. Gabriel de Saint-Nazaire.

Médaille coloniale

Les personnes ci-dessous viennent d'obtenir la médaille coloniale :

MM. Jean Lasmaries, de Puy-l'Évêque ; Jean Lherm, de Calviac ; Henri Larroque, de Montcuq ; Jean Laval, de Loupiac ; Hippolyte Méricande, cantonnier à Bétaille ; Charles de Montmaur, de Rocamadour ; Jean Nadal, de Cahors, rue du Port-Bullier ; Jean-Pierre Pradié, de Pontcirq ; Jean Pons de Labastide-du-Vert.

Vol

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, des malfaiteurs se sont introduits dans un jardin du quartier de la gare appartenant à M. Abel Loudes, employé à la compagnie d'Orléans, et ont volé dans un poulailler deux poules et un lapin. Une enquête est ouverte.

Prayssac

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers quatre heures du matin, un incendie a éclaté dans une des parties inhabitées du collège d'Istrie à Prayssac.

Les pertes sont évaluées de 14 à 20,000 francs.

On attribue cet incendie à la malveillance.

M. le juge de paix de Puy-l'Évêque et la gendarmerie se sont transportés sur les lieux pour procéder à une enquête.

Figeac

Un épouvantable accident, dont les suites paraissent devoir être terribles, est venu plonger dans la désolation une des plus honorables familles de la commune de Planiolles, située à 4 kilomètres de Figeac.

Les enfants des époux Pradelle, au nombre de quatre, et dont l'aîné est âgé de dix-huit ans, s'amusaient à faire brûler de la poudre de mine à la flamme d'une lampe à essence.

Pendant cette opération une étincelle jaillit et alla tomber sur un paquet contenant un kilo de poudre, déposé sur le parquet ; une explosion se produisit aussitôt.

Les quatre imprudents ont été brûlés d'une façon épouvantable ; les deux plus jeunes ont la figure tellement tuméfiée que le médecin se demande si les yeux ne sont pas irrémédiablement perdus.

Lundi, dans la soirée, la dame Victorine Lacam, âgée de 60 ans, se rendait à la rivière pour laver du linge. A peine avait-elle plongé ses mains dans l'eau qu'elle fut prise d'une syncope. Transportée à son domicile, elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Le froid avait occasionné une congestion cérébrale.

Gramat

Quelques personnes réunies en société ont entrepris de canaliser les eaux de la Saurin pour les conduire à Gramat.

Cette dernière ville est, en effet, privée d'eau potable, et si le projet réussit, l'œuvre sera d'un grand avantage pour la localité.

Soulomès

Avant-hier, un commencement d'incendie s'est déclaré, à Soulomès, chez la veuve Cazard, épicière. A cause du grand froid, l'on avait fait bon feu et une poutre qui était assujettie à la muraille de la cheminée, s'était allumée. Les pertes sont peu importantes et couvertes par une assurance.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 28 et 31 Janvier 1897

De 2 à 3 heures

Allegro Militaire	Reynaud.
Dolorès (Valse)	Waldteuffel.
Le Bal Masqué (Fantaisie)	Verdi.
Mascarade (Airs de Ballet)	Lacôme.
Marche du Tannhäuser	Wagner.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Nous attendons avec impatience la représentation de la *Favorite*, annoncée pour le samedi 6 février, afin de réformer le jugement qu'en toute impartialité, nous sommes obligés de porter sur la représentation de mardi soir.

Les *Noces de Jeannette*, à part quelques faiblesses de Mme Duquesne, ont été passablement interprétés. M. Dartès a une jolie voix et possède quelque talent comme comédien.

Mais *Mireille* ! Nous ne parlerons que de Mme Duquesne, qui a tenu assez bien le rôle de Mireille, et de Mlle Simet, dont la voix, sérieusement cultivée, n'a pas trouvé à s'employer dans le rôle de Taven.

Quant au ténor et aux autres, ils nous seront reconnaissants de les passer sous silence.

Compliments à l'orchestre, certainement composé de bons musiciens.

Bibliographie

L'idéal du chrétien dans les divers états

PAR BERNARD D'ARMAGNAC. LIBRAIRIE DELSAUD, CAHORS.

M. le comte B. d'Armagnac a publié, il y a peu de temps, un beau livre : *Le poème de la femme chrétienne* ; il vient d'en publier un autre qui est la suite naturelle du premier. Dans l'un comme dans l'autre, nous remarquons la beauté de la forme et la solidité du fond. L'auteur s'y montre à la fois philosophe et poète, chrétien surtout. Il rêve une société où le prêtre, le soldat, le paysan etc., seraient parfaits et il n'a aucune peine à établir que le christianisme seul peut réaliser cet idéal.

Dans son avant-propos, M. le comte d'Armagnac fait en termes éloquentes le procès de la société actuelle et dit qu'il a voulu montrer à l'homme « l'adjection et l'ignominie d'une existence qui s'écoule en dehors des voies que Dieu nous a tracées et lui faire en revanche entrevoir et goûter la noblesse, la dignité et aussi les joies d'une vie sincèrement chrétienne. »

Nous souhaitons que ce livre ait de nombreux lecteurs et atteigne le but désiré.

Variétés

UN PAPE FRANÇAIS

JEAN XXII

IV (Suite)

Jean XXII excommunia les auteurs du *Defensor pacis*. En représailles, ils le firent déclarer hérétique et blasphémateur par Louis de Bavière, pour les bulles ad *conditorem*, cum *inter nonnullos*, qui avaient le plus sensiblement atteint les sectaires. Le prince, qui prêtait à cette bouffonnerie théologique, avait depuis longtemps rompu manifestement avec le saint-siège, et il était lui-même sous le coup de la privation du sacrement eucharistique.

Après Muhldorff, il avait pris, selon l'usage des empereurs, le titre de roi des Romains et était entré en Lombardie. Le pape protesta par une bulle du mois d'octobre 1323, où, rappelant qu'il était le seul juge entre les compétiteurs et n'avait pas encore examiné la validité de l'élection, il lui reprochait comme une usurpation l'emploi de ce titre qui n'appartenait présentement à personne. Il s'en plaignait comme d'une offense à Dieu et à l'Église, aggravée encore par la protection donnée aux ennemis du saint-siège, surtout aux Visconti, déjà légalement condamnés pour crime d'hérésie, et il lui enjoignait de quitter le territoire italien. Louis envoya à Avignon une ambassade chargée de le justifier, de démentir tout accord avec les ennemis du pape et d'expliquer son irruption par l'intérêt même de l'Église, demandant au surplus un délai pour établir sa défense. Mais tandis que ses représentants prenaient le chemin de France, il se rendait à Nuremberg, où il faisait dresser par des notaires un acte de protestation contre les prétentions papales. Un délai de deux mois lui fut accordé pour faire sa soumission et prolongé ensuite de trois autres mois. Ce temps passa sans que le Bavaurois donnât de ses nouvelles. Alors le pape déclara, sans autre monition, sa déchéance de roi des Romains et lança l'excommunication.

Tout rapatriement étant impossible désormais, Louis se porta sur Milan. La ville était toujours au pouvoir des gibelins ; mais il s'y était formé un gros parti contre les Visconti qui y commandaient. Matteo était mort. Sentant venir sa fin, il avait voulu se réconcilier avec l'Église et demandé au légat, qui en occupait les environs avec une armée, de fixer les conditions de son pardon. Il n'avait pas eu le temps de le recevoir, et l'on croyait que c'était par suite des retards apportés

à la négociation par la mauvaise volonté de son fils Galéas. On en voulait à ce dernier d'avoir ainsi empêché une pacification désirée par la majorité des citoyens. Aussi, quand Louis de Bavière parut devant les murailles, il fut accueilli comme un libérateur. Un de ses premiers actes, selon Villani, aurait été d'enfermer Galéas dans une prison de Monza récemment construite par les Visconti eux-mêmes. Le peuple vit là le doigt de la Providence et dans le duc de Bavière son instrument. Louis voulut être sacré à Milan roi des Romains. L'évêque ayant refusé de placer la couronne de fer sur sa tête, il la reçut des mains de l'évêque excommunié et déposé d'Arezzo. Il nomma des vicaires impériaux dans les plus importantes cités lombardes et quitta Milan après y avoir institué un conseil de gouvernement pris parmi les gibelins notables le plus à sa dévotion.

Le duc de Bavière se dirigea sur Rome. Sa marche ne s'effectuait pas sans obstacles. Il fut arrêté un mois devant Pise et n'osa attaquer Florence. Dans les premiers jours de 1327, il arriva devant Viterbe. Les principaux magistrats de Rome vinrent l'y saluer et l'invitèrent à prendre possession de la ville éternelle. Guelfes et gibelins y étaient presque à égalité et y dominaient tour à tour. Mais un homme qui s'avance avec cent mille soldats derrière lui a bientôt fait de rallier les foules mobiles. La multitude acclama son nom, et tout ce qui tenait pour le pape parmi les citoyens en vue dut s'enfuir. Néanmoins, se méfiant de quelque attaque soudaine dans les rues, il resta plusieurs mois campé sous les murs. C'est dans ces conjonctures que Michel de Césène et ses compagnons se réélevèrent auprès de lui. Leur présence sanctionnait toutes ses entreprises et lui en inspira, comme on a vu, de plus folles encore.

Il fit son entrée à Rome en janvier 1328 et alla s'installer au Vatican. Quelques jours après, il réunissait le peuple sur la place Saint-Pierre, et là se passa une scène destinée à émouvoir fortement les imaginations. Louis, revêtu du manteau impérial, couronné en tête, le sceptre d'or dans la main droite, dans la main gauche un globe terrestre, se plaça sur un trône entouré de nobles, d'évêques et de moines. Le chancelier de l'empire monta sur une estrade et cria par trois fois, à haute voix : « Qui veut prendre la défense de Jacques de Cahors qui se fait appeler Jean XXII ? » Nul n'ayant répondu, le chancelier lut un décret portant que Jacques était déposé de l'évêché de Rome et déféré aux officiers impériaux pour crime d'hérésie.

Louis se fit ensuite couronner empereur dans la basilique par un évêque excommunié. Il n'avait encore trouvé en Italie aucun complainant dans le clergé exempt de censures, et cette rigidité fut quelquefois punie, notamment par la déposition de l'évêque de Ferrare.

Ch. ROUSSEL. (A suivre).

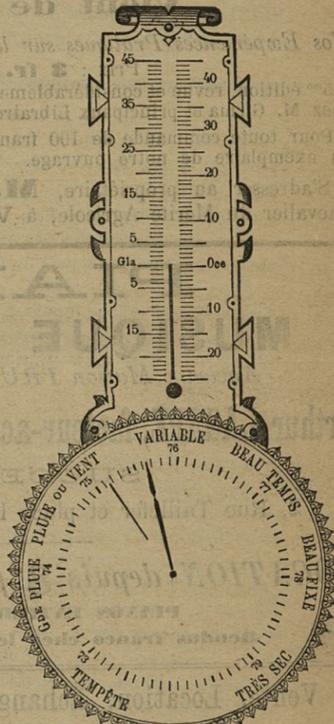
DERNIÈRE LOCALE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CAHORS

Audience du 28 février

M. Dupas, gérant du *Rappel socialiste*, a été condamné à deux mois de prison, pour diffamation envers M. Besse, avocat à Cahors.

Il a été condamné, en outre, à 1 franc de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans trois journaux de la localité, dont lesien, et dans deux journaux régionaux.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 2.2
Id. maxima de la veille : 10.2
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Bibliographie



La Nouvelle Revue
18, Boulevard Montmartre, Paris.
Directrice : Madame Juliette ADAM
PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois	
	Paris et Seine	50 ^r	26 ^r	14 ^r
	Départements	56	29	15
	Etranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix,

un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi

gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire
1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

PIANOS

MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTièrement NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez **M. VIGOUROUX**, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONJUGES
POUR
LA POSE DES DENTS
Le Redressement
à toutes les Opérations relatives
à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)

Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNAIRE
OFFICIEL
DU
DÉPARTEMENT DU LOT

1897

SE TROUVE :
CHEZ TOUTES LES LIBRAIRES, A CAHORS

CAHORS
IMPRIMERIE L. LAYTOU, 34, RUE DU LYCÉE
1897